

M ; Mme .....  
adresse : .....  
Tel : .....  
e-mail : .....

assistera au repas accompagné(e) de  
(nom et prénom) :

M . / Mme .....  
M . / Mme .....  
M . / Mme .....  
M . / Mme .....  
M . / Mme .....  
M . / Mme .....

Nombre de personnes :

x 70 euros

Montant de votre participation : ..... €

Règlement par chèque à l'ordre de  
« Confrérie des Capitouls de Castelsarrasin »  
ou virement (en précisant votre nom)  
FR76 1120 6201 1012 1059 2907 096

Je souhaiterais être, si possible, à table avec  
.....

Attention : seules les réservations  
accompagnées du règlement seront prises en  
compte

Espace Jean MOULIN  
Avenue Jean MOULIN  
82100 CASTELSARRASIN

### Quelques mots sur le cérémonial du Grand Ordre des Capitouls :

La Confrérie des Capitouls est souverainement  
administrée par un grand conseil comme la ville de  
Castelsarrasin était jadis gérée par ses consuls  
(Consul Grand Maître, Consul Grand Chancelier,  
Consul Grand Argentier, Consul Grand Chambellan,  
Consul Grand Echanson).

Ceux-ci portaient cape d'écarlate mi-rouge, mi-  
noire. Le rouge et le noir sont les couleurs de  
l'Ordre.

### ADMISSION DANS LA CONFRERIE :

Les membres de la confrérie portent le titre de  
chevaliers. Certains, en raison de leur qualité,  
peuvent être élevés, par le grand Conseil, au grade  
de Prud'hommes. Les dames peuvent prétendre à  
tous les titres et grades de la confrérie.

L'ordre hiérarchique des grades est : chevalier,  
prud'homme, consul.

### INTRONISATION :

Les nouveaux chevaliers devront être présentés par  
deux parrains Capitouls et, à cet effet, avoir rempli  
un « curriculum tastevini et gustandi (\*) ».

(\*) = Présentation succincte de la personne à  
intrôniser

Ils savourent le foie gras et le bon vin.

Ils prêtent ensuite serment et sont adoubés par le  
Grand Maître.

A l'issue de l'intronisation, le nouvel élu reçoit  
solennellement le cordon de l'ordre et le brevet  
personnel de son grade.

Le droit de chancellerie est fixé à 25 €.



**31 janvier 2026**

Castelsarrasin



Le Grand Ordre des Capitouls  
de l'Oye et des Tastevins  
de Saint-Jean des Vignes est  
heureux de vous inviter à son

**108<sup>ème</sup>** Chapitre



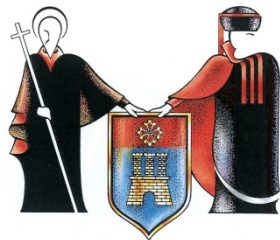
Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France  
connaître, pratiquer, transmettre

## Programme

- 19h00** Accueil dans la salle Jean Moulin
- 19h30** Présentation des confréries.
- 20h00** cérémonial d'intronisation.
- 21h00** Repas du terroir

Soirée animée par  
**LES FRANGINS**

Menu élaboré par  
**La table du Brulhois**  
traiteur **BADENS**



**NOUS SOMMES CERTAINS QUE VOUS SEREZ  
ELEGANTS**

(TENUE DE COCKTAIL OU DE SOIREE)

PARTICIPATION 70€ PAR PERSONNE

## Menu

*Verre de la confrérie et ses mises en bouche*



Garbure paysanne

Chabrot



Foie gras maison,  
confit d'oignon et salade de *mâche*

Le Sarrasin



Cuisse de canard confit cuit au chaudron

Sauce *échalotte* au porto

*Ecrasé de pomme de terre*

*Jardinière de légumes*



Plateau de fromages : *Brie, Cantal, Cabécou, Bleu et*

confiture de cerise noire



Salade de saison



**La surprise des Capitouls**



Fruits de nos vergers



*Café*

Armagnac

Champagne

**Vins :** Quercy des îles  
Blanc doux Gaillac AOP du mas de Gouze  
rouge des coteaux du Quercy Saint Julien

*Le grand Ordre des Capitouls décline toute responsabilité en cas  
d'incident survenu par l'abus d'alcool*

## Carte réponse

Au 108<sup>ème</sup> Chapitre d'hiver du Grand  
Ordre des Capitouls de Castelsarrasin

## DINER DANSANT

Du samedi 31 janvier 2026

A RETOURNER IMPERATIVEMENT

avant le  
**20 janvier 2026**

à :

GRAND ORDRE DES CAPITOULS

646 route du Sayé-haut  
82290 la ville Dieu du temple

06 22 98 48 26

thierry2.vasseur@hotmail.com

Capitouls.castelsarrasin@gmail.com